CONDITIONS:

DIX piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, **CORSAIR**, capitaine BAGLEY, partira du *Rail-Road* tous les dimanches, à 9 heures du matin, et reviendra dans la même soirée. Il partira également du *Rail-Road* tous les mercredis, à 9½ heures du matin, pour Madisonville, et de là, en remontant la rivière, il ira à une mille de Covington, et sera de retour ici le lendemain (jeudi.)

Ce bateau ayant été acheté expressément pour faire ces voyages du lac, continuera à l'avenir à faire le trajet entre Covington, Madisonville et la N. Orléans. Dans l'intervalle des jours de passage, le propriétaire du bâteau se chargera de remorquer les cajeux de bois, planches et autres matériaux.

Les personnes qui voudraient passer sur ce bateau le dimanche, sont requises de se trouver au *Rail-Road*, à 8 heures et un quart, du matin, pour monter dans les chariots.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

23 août—6 WM. BAGLEY.

A VENDRE.

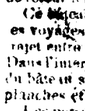

La goëlette fine voilière **ROSE IN BLOOM**. Pour les conditions, s'adresser à bord, vis-à-vis la place d'armes, ou à

MEDELICE THOMAS,
13 sept no. 77, rue de la Levée.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvel le ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PRINCE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

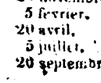

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	18 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	18 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre.	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. GODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils n'ont peu d'eau ayant été construits à N.-York, abandonnent pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la comodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov

GARE AUX CONTREFACTEURS.

Un certain remède préparé par une personne nommée "*Potter*" a été offert en vente dans cette ville, sous le nom de "*Catholicon de Potter*".—Les personnes qui usent de cette médecine sont averties de se précautionner contre cette fraude, qu'il est facile de reconnaître, à ce que l'écriture placé sur le bouchon de la bouteille porte le nom de *W. Potter*, au lieu *W. W. Potter*, que porte le véritable *catholicon*. Les soussignés, agents, tiennent constamment un assortiment du dernier.

DUCONGE & PEYCHAUD,
2 oct rue de Chartres, No. 89.

$20 DE RECOMPENSE.

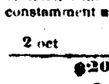

Seront payées à celui qui ramènera au soussigné, ou logera dans la geole de cette ville, son griffe américain, nommé ISAAC alias THOMAS JONES; il est âgé d'environ 33 ans; sa taille est d'environ 5 pieds 8 pouces, sa figure est ovale, et son teint un peu jaune, il a de petits favoris, il a une coupure sur le sourcil gauche, et plusieurs autres sur le gras du bras gauche, et enfin il est plutôt maigre que gras.

Le dit esclave parle anglais et un peu français; il a travaillé long temps à bord des bateaux-à-vapeur comme cuisinier, dans des voyages de Louisville et Cincinnati, il est à supposer qu'il voudra se faire passer pour libre, on l'a vu dimanche dernier, au marché du faubourg d'en haut, cherchant probablement à s'embarquer, il était alors vêtu en marin, et il était chaussé.

Les capitaines de navires et de bateaux à-vapeur, sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis suivant toute la rigueur des lois.

11 oct—6 H. J. DOMINGON.

A VENDRE.—684 pots de porcelaine douce, une partie avec inscription en or, à l'usage des pharmaciens, s'adresser de suite chez

6 oct FORESTIER.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'hon. Chs. Maurian, juge—17 octobre 1832.—[No. 6539.]—*Jackson Oliver contre ses créanciers.*—Le cour ayant accepté la cession des biens du débiteur, il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu au bureau de H. Pédescleaux, notaire public, le lundi 29 d'octobre courant, pour délibérer sur les affaires du dit débiteur, et qu'en attendant toutes poursuites soient suspendues contre sa personne et ses propriétés. Par ordre de la Cour.

18 oct—3 F. BUISSON, dep. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans—Présent, l'hon. Chs. Maurian, juge—9 octobre 1832.—*Gabriel Maurat vs. ses créanciers.*—Sur lecture et enrégistrement de la pétition et de la cédule dans cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des *créanciers du pétitionnaire, débiteur insolvable*, actuellement detenu, ait lieu en pleine cour, samedi 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, afin de déduire les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour,

12 oct—12,3ms. F. BUISSON, dép. gref.

ECOLE DE DANSE.

MR. LS. TRIGANT a l'honneur de prévenir ses amis et le public que ses classes pour l'enseignement de la Danse, seront réouvertes le 1er. de septembre prochain, et continueront pendant toute la saison, au No. 46, rue Bourbon, entre les rues Bienville et de la Douane. 28 août—6

BANQUE DE CITÉ,
Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1832.

LES actionnaires de cette institution, sont prévenus que, d'après une résolution du bureau des directeurs, en date du 14 avril dernier, un terme de vingt piastres par action devra être payé le 5 novembre prochain, et que, conformément à la seconde section de la charte, les actionnaires qui manqueront d'acquitter aucun des termes prescrits pour le paiement des actions, perdront toutes les sommes qu'ils pourraient avoir payées antérieurement.

6 oct H. LAVERGNE, caissier.

ECOLES CENTRALE ET PRIMAIRES.

A UNE assemblée de la Régence des Ecoles Centrale et Primaires, qui a eu lieu le 15 courant, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Résolu que le public soit informé par des avis en français et en anglais, qui devront être insérés dans quatre des gazettes qui s'impriment dans la ville de la Nouvelle-Orléans, que depuis le 1er. de ce mois, les classes ont été ouvertes dans les Ecoles Centrale et Primaires; que la loi veut qu'il y soit reçu deux cents élèves à titre gratuit; qu'il y a dans ce moment cent-cinquante; ce qui laisse cinquante places vacantes; et que l'on pourra s'adresser à n'importe lequel des régents pour y placer des enfants, jusqu'à concurrence du nombre fixé par la loi.

Résolu en outre que le président de la régence est et demeure chargé de faire publier ces avis.

CANONGE, président de la régente.

Noms des régents:

J. F. Canonge, président,	H. Lavergne, secrétaire,
G. Eustis,	Félix Grima,
G. Strawbridge,	T. Urquhart,
T. F. M'Caleb,	E. A. Canon,
Morphy,	C. M. Conrad.

N. B. Le gouvernement de l'état et le maire de la ville de la Nouvelle Orléans sont ex-officio membres de la régence. 12 oct

LE soussigné a reçu par le brick Carrabou, de Liverpool;

600 barres de fer, rondes, assorties, de ¾ à 2 pouces,
400 do. do. carrées, do. ¾ à 3 pouces,
600 do. do. plates, de 1 à 2½ de large sur ¼ à ½ d'épaisseur,
400 paquets de fer à cercles, assortis, de ¾ à 4 pces.
200 do. fer carré, de ¼ à ½.
200 do. fer rond, de ¼ à ½.
80 do. fer en feuilles, No. 2 à 16,
100 do. do. assortis, Nos. 26 et 27.
4 caisses acier fondu, assorties, de 1-4 à 2 pouces

EN MAGASIN:

Fer plat de Suède, assorti, de 1½ à 12 pouces de large sur ¾ à 3 pouces d'épaisseur;
500 barillets blanc de céruse, de Wetherill, pur, et un grand assortiment d'autres peintures;
Huile à peinture, de lampe, d'ours et de pieds de bœuf;
Vitres de grandeurs assorties;
Cordages goudronnés, patentés, de ¾ à 7 pouces;
Cordages de Manille, de ¾ à 6 pouces;
Ditte blanc, de Russie, et cartons;
6 caisses Outils de charpentier, de Baldwin, Varlopes, Guières, Rabots; Moulures assorties, Bouvets à deux piéces, brétées.
Ainsi qu'un assortiment complet de quincaillerie, coutellerie, et fournitures de navires.

FS. PASCAL,
9 oct—1m Vieille Levée, No. 55.

A LOUER.

Un magasin à étages, situé rue Fouché; on en donnera possession en novembre prochain. Pour les conditions, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,
4 oct Nouvelle-Levée, No. 15.

A LOUER.—Une superbe magasin en briques, à trois étages, situé dans la rue de la Douane, près de la rue Chartres, s'adresser à

F. P. DUCONGE.
29 sept No. 89, rue Chartres.

CAFE.—154 sacs cette cert de la Havane, récemment reçu par le mistique espagnole, et à vendre par VICTOR de la COVA & FRERE.
29 sept rue St. Louis, No. 51.

LINCOLN & GREEN offrent à vendre les marchandises suivantes, convenables au marché mexicain: 20 belles toile à draps 4 4 écrue, de la manufacture américaine; 80 do. 3 4 60 do. de Russie écrue, et 60 do. blanchie, ayant droit au drawback, &c.

AUSSI—200 barils vin de Malaga, sec; 100 quarts do. 20 pipes vin de Catalogne. 27 sept.

CHARRETTES, DRAYS ET BROUETTES, en débarquement du navire Chester, et à vendre par [27 sept.] S. C. BELL.

100 BALLES Couvertures Françaises 3 points, de la manufacture de Granier, reçues par le Wm. Gray, à vendre par

25 sept J. MAGER.

BON vin de table, à 4 escalins le gallon—on ne débite pas moins de 2 gallons.
Café à 1 escalin la livre.
Sucre blanc de la Havane 8 livres à la piastre.
Sucre du pays à 10 livres } à la piastre.
do. do. 12 livres }
do. do. et 17 livres;
Véritable remède de le Roy, liqueurs de la Martinique, anti-glaireux, huile de Lin, fusils de chasse français, quincaillerie, vieux vins de cuisse, poudre, plomb, balles, canons, &c. au magasin de

ANTOINE MICHOUD,
Encoignure des rues de la Levée et des Ursulines.
25 sept—10.

20 BALLES Toile à drap de 36 pouces, grise, manufacturée au Nord, à vendre par

HARRISON, BROWN & CO.
1er. sept Rue Royale, No. 117.

SANGSUES à 25 cents la pièce.—Une partie de Sangsues espagnoles, à vendre à 25 cents la pièce, à la pharmacie de DUCONGE & PEYCHAUD,
16 juillet rue de Chartres.

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, un superbe Cabriolet de Philadelphie, avec ses harnais plaqués en argent; les coussins sont couverts en drap bleu avec gallons en argent. En magasin: une quantité de Voitures, Barouches, Tilburis et de Cabriolets; le tout à vendre à des prix accommodants.

22 sept M. WALTON.

A VENDRE.

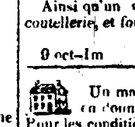

UNE HABITATION d'environ 25 arpens de face au fleuve, établie en sucrerie, située dans la paroisse de Plaquemines, à sept lieues de la Nouvelle-Orléans et du même bord, ayant une plantation d'environ 200 arpens en souches et plan de cannes à sucre en bonne état, et une récolte en maïs suffisante pour la provision de l'année, avec 51 ESCLAVES, dont 32 hommes et garçons, 13 femmes et 6 enfans; 26 chevaux, mulets ou bêtes cavalines; 24 bêtes à cornes, de plus, les instrumens aratoires, outils et ustensiles nécessaires à son exploitation; on la vendra avec ou sans les esclaves et animaux à des termes avantageux.

Si elle n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 15 janvier prochain, elle le sera le samedi 26 suivant, par la voie d'encan public.

S'adresser, sur les lieux, au propriétaire, soussigné, ou bien en ville, à Messrs. Lizardi frères, chez lesquels se trouve déposé un inventaire descriptif.

Paroisse Plaquemines, 25 juillet 1832.
24 juil—6m C. B. DUFAU.

LES soussignés offrent à vendre les articles suivans, savoir: 300 barriques vin de Marseille, 200 caisses do. do., 100 caisses vin mousseux, 2 pipes eau-de-vie ayant droit au *drawback*; 50 caisses Champagne, de qualité supérieure; 10 pipes Madère, choix de Londres, ayant dix ans, en barriques de 56, 28 et 14 gallons; huile d'olive, bouteilles et bouchons; 2 balles toile à drap française, de 4-4; 10 barils pierres à fusil; un assortiment complet de vitres de Baltimore; rum du pays.

16 oct—10 A. QUERTIER & BOUTIN.

BIERRE BLANCHE ET PORTER—50 boucauds Bierre de Philadelphie et 30 barils Porter, reçus par le brick Swan, et à vendre par

9 oct S. P. MORGAN & CO.

UNE Demoiselle arrivée depuis huit mois d'Europe désirerait trouver une place, en ville ou à la campagne de femme de charge ou de chambre. S'adresser à au Bureau de cette feuille. 2 sep—07

MAQUEREAUX —250 barils Maquereaux No. 3, 25 demi barils dito, No. 3, reçus par le navire Helen Mar, de Boston, à vendre par

18 sept A. QUERTIER & BOUTIN.

300 ROULEAUX cordes d'emballage, 3 boucauts madder pour teinture, cordages de Manille pour soulies, dito pour haussières et pour hisser; vin de Madère, choix de Londres, depuis 8 ans en caves; cigarres mêlés et de la Havane; toile à voile de coton, de la manufacture de Crooks, en usage dans la marine des Etats-Unis; pierres à filtrer. A vendre par HARRISON, BROWN & CO.
25 sept Rue Royale, No. 117.

LOTERIE
DE
L'EGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES,

1ME. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 3 novembre.

GROS LOT
10000 PIASTRES.

1 LOT DE	$ 3,000	$ 3,000
1	" "	1,500	1,500
1	" "	1,000	1,000
1	" "	800	800
1	" "	623	623
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	20	3,180
624	" "	8	4.992
7800	" "	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLET ENTIER..... $ 4
DEMI BILLET..... 2
QUART DE BILLET..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES;—demis et quarts en proportion.

22 octobre J. B. FAGET, *Directeur.*

RECU par le navire Nashville et autres derniers arrivés du nord, 28 barils huile de lin hollandaise; 36 cheminées à la Franklin, à 9 plaques, de différentes grandeurs; quelques barils de résine clarifiée: 3 boucauds de poile à plâtrer; 10 boites de tamis en fil d'archal et fil de fer, numéros et grandeurs assortis.

F. PASCAL,
19 oct rue de la Levée, No. 55.

LIVRES NOUVEAUX.

LES soussignés viennent de recevoir, Le Négrier, aventures de mer par Edouard Corbière, Madelaine, par Paul de Kock, 4 vol., Scène de la vie privée, par M. de Balzac, 4 volumes, Les cent contes drolatiques, do. 1 vol, Indiana, par G. *Sand*, auteur du Rose et Blanche.

E. JOHNS & Co.
18 oct rue de Chartres, No. 113.

AVIS AUX MARCHANDS.—Un jeune homme habitué à vendre dans un magasin, depuis plusieurs années, et ayant été employé au nord dans cette capacité, offre ses services, et espère satisfaire celui qui l'employerait. Il peut donner de bonnes recommandations et se contenterait de faibles appointement. S'adresser par écrit, à l'adresse de J. F. A., au bureau de cette feuille. 18 oct—6

AVIS.—Les soussignés offrent à vendre à leur établissement au bassin Carondelet, bois de charpente, do. de pin pour bateaux à vapeur, do. de chauffage, charbon, sable, coquilles, brai, goudron, chaux, &c.

18 oct C. GUESNARD & ALPUENTE.

AVIS.—Toutes les personnes qui peuvent avoir des réclamations contre la goëlette Pomone, sont priées de faire connaître le montant de leur réclamations sous le plus bref délai.

C. GUESNARD & ALPUENTE,
18 oct au bassin Carondelet.

MAGASIN
DE GRAINES DE JARDINAGE.
DE LA CIDE DE 1832.

Maintenant en débarquement,

ET A VENDRE PAR

WM. SMITH,

Magasin Américain de Graines de Jardinage,
NO. 56, RUE ROYALE.

LE soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de recevoir par les navires *Tennessee* et *Cincinnati*, deux envois complets, comprenant *les graines d'automne les plus estimées*, et les premiers envois dans cette ville des graines des récoltes de cette année, qu'il a reçues directement des cultivateurs.

Pour la gouverne de ses pratiques absentes, il annonce que l'assortiment en débarquement comprend les qualités suivantes, savoir:—

Betteraves, long. et courtes.	Oignons, rouges et blancs.
Choux d'York, et autres,	Persil, frisé et simple,
Carottes, courtes-hâtives,	Panais, gros et longs,
Choux-fleurs, do. do.	Radis, *rouges, longs* et ronds
Céleris, rouges et blancs,	Roquettes et salsifie,
Chèvrefeuille et cresson,	Scorzonera brun,
Chicorée et poireaux,	Epinards ronds et de la N.
Laitues de diverses qualités,	Zélande,
Squshes, touffus et longs,	Navets, Haricots rampants

DE PLUS—Un approvisionnement de graines pour oiseaux, telles que chanvre, Canaris et millets ronds,

S'adresser comme de coutume à

WM. SMITH,
22 sep—3m Rue Royale, No. 55.

REMEDE EFFICACE POUR LA VUE.

M. JN. RAPALO, voulant faire connaître au public les différentes nouvelles cures que son remède a opérées, publie les certificats suivants. Les personnes qui pourraient avoir besoin de son remède, pourront le voir chez lui, rue St. Pierre, No. 64, entre Royale et Chartres.

Nlle.-Orléans, 30 juin 1832.

Je certifie que M. Jn. Rapalo a traité chez moi une esclave appartenant à M. G. N. Allard, laquelle avait la vue tellement affectée, qu'elle ne pouvait se conduire qu'avec beaucoup de difficulté, sa vue depuis le traitement est assez bien rétablie pour avoir mis cette esclave en état de reprendre ses anciennes occupations, et de rendre les services que sa cécité lui avait fait cesser.

PAULIN J. FLEITAS.

M. Jn. Rapalo.

Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps: l'œil; votre ordonnance et vos avis ont très bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans), et en quinze jours elle a parfaitement récouvré la vue. Vous avez, monsieur, la liberté de faire connaître au public toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.

Je suis avec respect, &c.

ALFRED M'CARTY.

Je certifie que M. Rapalo a guéri, en trois jours, les yeux d'un de mes nègres, âgé de 34 ans, qui en était incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine; il a été depuis exposé au feu et a différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité. FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jn. Rapalo a guéri les yeux à un de mes nègres, âgé de 28 ans. Les yeux du dit nègre avaient été dangereusement affectés par suite de la peste vérole. W. W. M'DONOGH.

Nous certifions que le sieur Rapalo a guéri les yeux de M. Chaillot, dans l'espace de six jours.

J. BERTEL,
FD. DURCY.

Nlle.-Orléans, 10 février 1832.

Je certifie que M. Jn. Rapalo m'a beaucoup soulagé la vue dans l'espace de 18 jours; maintenant je me porte assez bien, et je puis travailler.

JS. MORET.

N. B. Il offre ses remercimens aux personnes qui l'ont honoré de leur confiance.

Les personnes qui, par faiblesse de la vue, sont obligées de porter des lunettes, pourront, par le moyen de son remède, être à même dans peu de jours de traitemens, pouvoir lire ou écrire sans le secours de leurs lunettes. M. Rapalo peut fournir des preuves à cet égard. 15 sept—3m

50 PIASTRES DE RECOMPENSE.

LA maison du soussigné a été enfoncée samedi soir, 27 du courant, par quelque personne, ou personnes, qui lui ont pris une montre patentée en argent, marquée au dedans, *New York Eben Witney—No.* 509; il y avait attaché à cette montre, un ruban de sûreté en soie rouge, de plus: une paire de pentalon noire, et un portefeuille dans lequel se trouvait un billet tiré par le soussigné; à l'ordre de Mr. P. G. Bertrand de la somme de $155 et endossé par Mr. Charles Lesseps, lequel a été payé en banque depuis le 12 août dernier; un billet à l'ordre de Mr. Woolfolk, endossé par Messrs. Reynolds, Byrne & Co, de la somme de $100, et payé en banque le 14 septembre dernier; deux billets sur Mr. C. G. Meilleur, dont on ne se rappelle pas le montant; un billet sur Mr. J. E. Dayle, de $20 et divers autres papiers. Aussi, une paire de caleçons, et un gilet de soie dans la poche du quel se trouvaient apeu-près six piastres en monnaie, une clef en or, et un canif à trois lames. La somme ci-dessus sera payée à celui qui recouvrera ces objets et fera connaître le ou les voleurs, ou une récompense libérale sera donnée pour le recouvrement des objets ou des voleurs.

N. B. Le public est prévenu de pas trafiquer pour ces billets.

2 oct—07 WILLIAM VANDEGRIFF.

124 BARILLES sacs de plâtre et 100 quarts de barriques vin de Malaga sec et vin de Madère, ayant droit au drawback, reçus par le brick Caroline de Baltimore, et à vendre par

HARRISON, BROWN & CO.
Rue Royale, No. 117.

GARDES D'ORLÉANS,
ATTENTION !!!

La Compagnie s'assemblera samedi, 27 du courant, à la bourse Hewlett, à sept heures précises du soir, pour célébrer le neuvième anniversaire de sa création. Veste et pantalons bleus; briquet seulement.

Par ordre du capitaine,
16 oct J. BOZANT, sergent-major.

Magasin de Nouveautés,
A L'INSTAR DE PARIS,

En faux cheveux en tous genres, fine parfumerie, brosseries, bretelles de gomme, cols, gants, cannes, peignes, &c. &c.

GAULHIAC, coiffeur, rue de Chartres, No. 174, au coin de celle de Jefferson, vient de recevoir de Paris, par la voie du Nord, un superbe assortiment de peignes d'écaille, gravés et sculpés à jour; do. d'écaille à relever les cheveux et à retaper; imitation, gravés et sculptés, des plus nouveaux; do. à relever les cheveux et à retaper; brosseries pour la tête et pour les dents, première qualité,

COLS pour hommes, en velours, en satin plissés et bouillonnés; do. gros de Naples et en *Chailly*, du dernier goût; cols pour militaires, et cuirs vernis.

BRETELLES *de gomme élastique*, montées en argent doré argent et acier.

PARFUMERIES superfines, eau de Cologne No. 18; savon de Naples pour la barbe; savon à la rose; pommade fine; philocome pour les cheveux; poudre, etc. etc.

GANTS de chevreau à la mécanique, première qualité, couleurs de fantaisie, paille et blancs; gants nouveaux de tissu, jaunes, etc.

PERRUQUES métalliques et toupets, des plus légers qui aient encore paru; perruques de femmes à raies implantées, touffes à peigne et à bandeaux, etc.

Il continue à confectionner les postiches suivant le goût des personnes, et prend toujours des apprentis pour la coiffure des dames, aux mêmes conditions que par le passé. 20 oct

François Briault,

FABRICANT DE COUTELLERIE.

ET PAS DE LA VENTE DES ESCLAVES.

Rue St. Pierre, No. 21, face à la place d'Armes.

ARRIVANT de Paris avec un assortiment de COUTELLERIE française et anglaise, fait la commission et expédie en tous pays. Il offre ses services aux habitans de la Louisiane, comme étant connu en France par sa manufacture d'armes et de coutellerie, en tout genre. Il fabrique les Couteaux à lames d'argent, lames d'or et de vermeil: fait les racommodages de bijouterie et tout ce qui concerne son état.

9 oct—3m

A LOUER POUR UN AN.

Le Magasin No. 12, rue de la Douane, maintenant occupé par Wm. Frost jr., avec ou sans le magasin du fond. Aussi: deux maisons ayant chacune six chambres, des cuisines, &c. situées rue des Magasins, encoignure de la rue Suzette. S'adresser à M. WALTON,
18 oct rue de la Douane, No. 14.

A VENDRE.

Une maison en bois, de quatre chambres, cabinets, cuisine &c., situées rue des Remparts, entre Conti et St. Louis, sur un terrain de 34 pieds de face sur 120 de profondeur. S'adresser à HYDE Petre, maison de la Bourse, No. 50, rue St. Louis.
18 oct—3

A LOUER à l'année, à dater du 1er. novembre—Un magasin à trois étages ayant au second étage des chambres pour coucheurs, situé du côté nord-est de la rue Gravier, entre Magasins et Tchoupitoulas. Pour les conditions, s'adresser à

6 sept SAML. P. MORGAN & CO.

A VENDRE.

Une HABITATION située dans la Paroisse de Plaquemines, à environ trente-trois milles de la N.-Orléans, sur le même bord du fleuve, mesurant 45 arpens de face au fleuve, sur 40 de profondeur. Cette habitation a été établie en sucrerie, est parfaitement fossoyée, ayant trois canaux principaux, un à chaque borne et un au milieu, avec un canal latéral qui va d'une borne à l'autre. Les autres fossés moindres sont d'un arpent en arpent. Cette propriété est en repos depuis 5 ans, la terre est bonne et rend beaucoup, le sucre en est très beau. Les bâtisses qui s'y trouvent sont une sucrerie briqueté entre-poteaux, en mauvais état; une bâtisse contenant magasin et moulin à mais, bâtiment assez vaste pour en faire une sucrerie avec quelques changements; maison de maître, hôpital, cases à nègres &c. ayant besoin de réparations.

Si ladite habitation n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 25 décembre prochain, alors elle sera offerte en vente publique à l'encan. Les conditions seront avantageuses; s'adresser sur les lieux à M. F. S. M. Coiron et en ville au Bureau de l'Abeille. 21 août—4m

PENSION BOURGEOISE.

MADAME VEUVE LEPECQ annonce au public qu'elle tient une Hôtel garni à l'instar de celles de France, dans le genre français et espagnol, rue Conti, No. 36, entre les rues Madison et Dumaine. Elle envoi également à manger dans les maisons particulières. 16 août—3m

A VENDRE OU A LOUER.

Une jolie maison neuve, située dans la rue Victoire, entre les rues du Port et St. Ferdinand, occupée dans ce moment par madame Jules Le-Blanc. S'adresser à

9 oct. THEODORE NICOLET.

2040 RAMMES papier de partie de différentes grandeurs, à vendre par

HARRISON, BROWN & CO,
13 oct Rue Royale, No. 117.

A VENDRE.—Trois jeunes nègres, pour le paiement desquels on prendra en partie des briques à une évaluation raisonable, si cela accommodait l'acquéreur. S'adresser à Wm. H. IRELAND,

Encoignure de rues Girod et Magasins, faubourg Ste. Marie. 12 oct

SERRURES françaises, à vendre par

11 oct J. MAGER.

CAFE, supérieure qualité, à vendre par

11 oct J. MAGER.

A LOUER—Une jeune nourrice, garantie très saine, ayant perdu son enfant et étant à son premier lait. S'adresser au bureau de l'Abeille. 4 oct

CACAO.—125 sacs cacao de Caracas, à vendre par VICTOR de la COVA & FRERE.
29 sept No. 51, rue St. Louis

10,000 LIVRES DE SALSEPAREILLE, à vendre par le soussigné, à des prix modérés.

6 sept FORESTIER.

A VENDRE.—Une machine à vapeur du pouvoir de dix chevaux, faite à ordre, et emportée de New-York, le printemps dernier, à bon marché, à vendre par SAML. P. MORGAN & CO.
4 sept. Encoignure Gravier et du Camp, No. 43.

WM. FADEUILHE & CO., rue de la Douane, Nos. 1½ et 13, viennent de recevoir par les derniers arrivages du Nord, des papiers et bordures en grande variétés, et couleurs très-riches, parmi lesquels plusieurs sujets de tapisserie, tels que des sites de la Grèce, &c. Les personnes qui auraient besoin de ces articles sont priées de venir en juger par elles-mêmes.

M. Fadeuilhe, est en ce moment au Nord, arrivera sous peu avec un nouvel assortiment de ces tentures, de franges et étoffes de toutes qualités, ainsi que des ornements dorés pour rideaux de croisées &c.

Le tout sera vendu en gros et en détail, à juste prix. 2 octobre.

ELIXIR DE MAPUYA.—Remède certain pour le mal de dents, préparé par le célèbre physicien français Chaberi. Nouveau supplément de cet article reçu et à vendre par

DUCONGE & PEYCHAUD, droguiste,
2 oct rue de Chartres, No. 89.

100 BARILLETS salpêtre raffiné, de 100 livre, chaque, en débarquement et à vendre par

18 sept LINCOLN & GREEN.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Samedi, 27 du courant, j'exposerai en vente, au coin des rues Ursulines et Levée, vis à-vis l'extrémité inférieure du marché aux légumes, le fonds de cabanes appartenant à la succession de feu Antonio Allendes, lequel fond sera vendu en bloc. Par ordre de la Cour.

23 oct MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Mardi, 20 novembre 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de feu Jacques Hubert Boisgervais, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Montégut, ayant 300 pieds de face à la rue Montégut et une profondeur de 139 pieds environ, faisant face d'un côté à la rue Casacalco, et de l'autre côté à la rue des Grands Hommes; ensemble les édifices qui s'y trouvent. Conditions: comptant. Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, Register.

N. B. L'acte de vente sera passé par L. Férand, notaire. 20 oct.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 20 novembre 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Philippe Sterlin; un nègre nommé HARRY, âgé d'environ 45 ans, nègre de champ. Conditions: un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.

Par ordre de la Cour,
18 oct MARTIN BLACHE, *register.*

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 20 novembre 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, les esclaves suivans appartenant aux successions de James Sutton Dorshey, savoir: Lewis, nègre âgé de 28 ans, charretier et nègre de journée, Dick, griffe âgé d'environ 25 ans sujet aux crises, charretier et journalier; Layton, nègre d'environ 23 ans; Hester, négritte d'environ 14 ans.

Condition: un quart comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la Cour.

18 oct MARTIN BLACHE, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés par Wm. Y. Lewis, not re pub. aux frais des acquéreurs. 18 sep.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Manuel Simon Curullo a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de Calisto Gonzales de Mendoza, décédé ab intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.

25 oct. MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Marie Darbigny f. c. l. et à tous autres que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par Jacques Zeno, exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait point homologué, et le dit exécuteur déchargé de ses fonctions. Par ordre de la Cour.

24 oct. MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Pierre Clapier a présenté une pét